

Division des personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Téléphone  
04 77 81 41 56

Courriel  
ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr

11 rue des Docteurs Charcot  
42023 Saint-Etienne  
CEDEX

Saint-Etienne, le 6 mai 2019

L'inspecteur d'académie, directeur académique des  
services de l'éducation nationale de la Loire

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école,  
mesdames et messieurs les enseignants

s/c

de mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale



## APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022, **le département de la Loire recrute un professeur ressources « trouble du spectre de l'autisme » (TSA).**

Cet enseignant spécialisé sera chargé d'accompagner les équipes pédagogiques des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement public et d'intervenir directement auprès des enseignants scolarisant dans leurs classes des élèves avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Il exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct. Il est installé à la direction académique.

Cet enseignant doit être titulaire du CAPPEI ou diplôme équivalent et présenter une expérience et une connaissance des troubles du spectre autistique, des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et de la stratégie nationale pour l'autisme.

Les personnels intéressés trouveront une fiche poste jointe à ce courrier. Les candidatures, sous la forme d'une lettre de motivation précisant le parcours, les expériences et l'intérêt devront parvenir à ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr pour le 12 mai.

Une commission composée du représentant de l'inspecteur d'académie, d'un formateur et d'un partenaire qualifié sur les troubles autistiques entendra les candidats et veillera à les classer.

M FUENTES, IEN ASH se tient à la disposition des personnels pour apporter tout complément nécessaire.

Pour l'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation nationale,  
par délégation,  
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint

Cyril THOMAS